Est ce que je pourrais avoir les points de jurys?

Par **Shrutilarose99**, le **29/07/2021** à **17:20**

Bonjour,

J'ai eu un peu plus que la moyenne un peut partout sauf en constit du 1er semestre où j'ai eu 9/20 et Penal du 2eme semestre 5/20. J'ai une moyenne générale de 10.60/20 et une moyenne ue fonda de 9.35/20.

A votre avis peuvent-ils me donner des points à l'ue FONDA et valider mon année ?

Merci beaucoup.

Par **Isidore Beautrelet**, le **30/07/2021** à **11:33**

Bonjour

Vu la période où on est, les jury ont déjà délibérés

[quote]
J'ai une moyenne générale de 10.60/20 et une moyenne ue fonda de 9.35/20.

A votre avis peuvent-ils me donner des points à l'ue FONDA et valider mon année ?

[/quote]
J'ai du mal à vous suivre, si vous avez 10.60 de moyenne générale, vous avez validé votre année ?!
Il faudrait nous expliquer votre situation plus en détail. Quelles sont vos moyennes pour chaque semestre.

Par **Shrutilarose99**, le **30/07/2021** à **14:03**

Il y'a eu un petit soucis j'avais été noté « def » sans raison et l'adm à mis du temps pour la retirer donc j'ai pas pu bénéficié de la délibération par les jurys, j'ai envoyé une lettre au president de jurys qui m'a demander de lui remettre toutes mes notes pour me donner des points jurys. Oui j'ai eu 10,06 mais j'ai pas eu la moyenne à l'UE fonda qui est obligatoire pour la validation de l'année j'ai raté 2 matières donc Constit et Penal

Par **Isidore Beautrelet**, le **30/07/2021** à **14:24**

[quote]
j'ai envoyé une lettre au president de jurys qui m'a demander de lui remettre toutes mes notes pour me donner des points jurys.

[/quote]
Et bien vous avez la réponse à votre question.
Le jury va sans doute se réunir pour délibérer sur votre cas. La décision de vous attribuer ou non des points de jury est une décision souveraine.

Par **Shrutilarose99**, le **30/07/2021** à **15:10**

Merci beaucoup de m'avoir rp!! Pensiez-vous que j'aurai une réponse avant septembre?

Par **Isidore Beautrelet**, le **30/07/2021** à **22:01**

J'ose espérer que oui !
Tout dépends de quand se réunira le jury.

Par **Shrutilarose99**, le **04/08/2021** à **21:49**

Je comprend mais la présidente ne m'a rien dit de plus et je pense qu'elle est en congé les inscriptions adm reprennent le 23 aout donc j'espère avoir une réponse avant... j'angoisse

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/08/2021** à **07:35**

Bonjour

L'important c'est que vous savez qu'on va délibérer sur vous.
Rassurez-vous vous aurez le temps de vous inscrire.
Je pense que la décision tombera avant le début des cours

Par **shrutilarose99**, le **24/08/2021** à **20:56**

Bonsoir, je suis très inquiète... je n'ai toujours pas de réponse et la directrice du jurys ne me répond jamais. Les inscriptions adm ont repris le 23 août et pédagogique à partir du 30 août

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

et prendront fin le 10 septembre.

Si elle ne me donne pas les points jurys j'irais en cours juste pour une seule matière j'angoisse à mort.

Suis-je la seule à être dans une telle situation?

Par **Isidore Beautrelet**, le **25/08/2021** à **07:27**

Bonjour

Avez-vous recontacté la scolarité ?

Par **shrutilarose99**, le **25/08/2021** à **13:16**

Bonjour, Non puisque j'avais directement pris contacte avec la proviseur et la directrice du jurys...

C'est normal que je n'ai toujours pas de réponse ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **25/08/2021** à **13:21**

Il faut que vous téléphoniez à la scolarité. Ils doivent sans doute savoir quand est-ce qu'aura lieu votre délibération.

Par **shrutilarose99**, le **25/08/2021** à **14:26**

Je sais même pas si la directrice du jurys est d'accord pour délibérer sur mon dossier puisqu'elle m'a seulement demander mes notes et elle ne m'a jamais dis que c'etait bon... je pourrais quand même les appeler? Surtout qu'avant que je contacte la proviseur et la directrice du jurys la dame de la scolarité avait été tres désagréable avec moi elle m'avait dit que c'est impossible qu'on m'accorde les points de jurys puisqu'en fondamental fallait avoir une moyenne de 9.9 alors que la proviseur de la licence de droit m'a dit qu'il fallait entre 8,30 et 9.9 sur la moyenne general et non la moyenne fondamentale...

Lorsque j'essaie de prendre contacte avec la proviseur je reçois un mail automatique où elle precise qu'elle est encore en congés.

J'angoisse ....

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **shrutilarose99**, le **25/08/2021** à **14:27**

Est ce que une délibération des notes avant le 10 sera possible?

Par **Isidore Beautrelet**, le **25/08/2021** à **14:33**

A mon niveau, je ne peux pas répondre à cette question.

Je peux simplement vous dire qu'en principe, une délibération ne dure que quelques heures pour une promo entière. Alors pour un seul étudiant, ça devrait être bouclé en quelques minutes.

Par **shrutilarose99**, le **25/08/2021** à **17:26**

Je vois... je pense que c’est mort pour moi on approche la rentrée..

J’aimerais vous remercier pour toutes vos réponses !! C’est gentil d’avoir pris le temps de me répondre.

Par **Isidore Beautrelet**, le **26/08/2021** à **07:27**

Bonjour

Pourquoi dites vous que c'est mort ?!

Les enseignants sont encore en vacance donc c'est normal que vous n'ayez toujours pas de nouvelles.

Vous nous avez toujours pas dit si vous avez contacté la scolarité.

Par **shrutilarose99**, le **31/08/2021** à **18:49**

Bonsoir,

Pour vous répondre oui j'ai contacté la scolarité, ils ne m'ont pas répondu.

Je ne sais pas quand est-ce-que les enseignants feront leur retour mais moi personnes ne me répond. La présidente du jurys m'a demander de lui remettre mes notes le 27 juillet depuis plus aucune nouvelles. Les inscriptions pédagogique débutent le 2 pour les L1 et le 6 pour les L2 je ne sais pas si il est possible en quelques jours avant le 10 septembre de m'accordé les

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

0,60 point manquante...

je sais que le jurys est souverain mais ce qui m'attriste c'est le faite que j'avais été noté comme "DEF" sans raison, ils n'ont donc pas délibéré sur mon dossier et veulent ni me répondre.

Par **Isidore Beautrelet**, le **01/09/2021** à **08:11**

Bonjour

Continuez à les relancer ! A force d'envoyer des mails, ils finiront bien par vous répondre. Comme je vous le disais une délibération sur une promo entière c'est l'histoire de quelques heures. Pour vous, ce sera bouclé en quelques minutes.

Par **shrutilarose99**, le **01/09/2021** à **15:50**

Oui c’est ce que je vais faire, je pense, les relancer jusqu’à ce qu’ils finissent par me répondre. La directrice de la licence est encore congés et j’ai écris un mail à la scolarité demndnt quand est ce que la directrice du jurys rentrera... en esperent qu’ils me répondent ?

Par **shrutilarose99**, le **01/09/2021** à **19:15**

La directrice de la licence m’a répondu qu’elle ne peut pas intervenir sur mon dossier et que je devrais aller à la scolarité directement et rencontrer la présidente du jurys sur rendez-vous.

Par **Isidore Beautrelet**, le **02/09/2021** à **07:46**

Bonjour

Tenez nous au courant dès que vous aurez eu votre rendez-vous

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés